



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

Bulletin Périodique - 3ème année - N° 52

30/ 5/72

Editeur responsable : J. HOEYENBRUGGE, 290, chée de Louvain, 1300 Wavre.

M... et Cher Membre,

Nous vous invitons bien cordialement à assister à la prochaine réunion du club philatélique qui se tiendra au local habituel le lundi 5 juin prochain à 20 H.

La tombola gratuite sera suivie de la tombola payante dont voici la liste des lots :

Saint Marin	Oiseaux	PA III/I5	xxx	Cote :	185 F
Congo	Indépendance	372/81	xxx	"	50 F
Bulgarie	Chiens	I262/69	xxx	"	110 F
France	Tableaux	I424/27	xxx	"	185 F
Belgique	C.G.E.R.	I322/26	xxx	"	50 F
Belgique	J. JORDAENS	B.F. 27	xx	(timbres xxx)"	1400 F

Nous vous présentons entretemps, M... et Cher Membre, nos meilleures salutations.

Le Comité.

N.B. Nous vous signalons déjà la date de la dernière réunion de l'année philatélique 1971-1972 : le jeudi 29 juin 72.

MESSAGERS AILES (voir début page 5)

" Les pigeonniers furent l'objet de soins particuliers en Egypte et en Syrie, jusqu'à l'arrivée des Tartares en 1402. Les en vahisseurs dispersèrent les pigeons, détruisirent les pigeonniers. Mais à la fin du XVe siècle, les stations des voies aériennes furent rétablies. "

Indépendamment du service des pigeons à relais, il y avait encore un service direct entre la capitale et les provinces. Quand le Sultan voulait expédier une dépêche du CAIRE au gouverneur de DAMAS par exemple, il avait à sa disposition des pigeons de DAMAS qui parcouraient d'une seule traite toute la distance. C'étaient alors des pigeons de race.

Il n'y avait en 1288 pas moins de 1900 pigeons dans les seules stations du Caire.

E. ANTONINI (Feuilles Marcophiles)

TRES IMPORTANT

SERVICE DES NOUVEAUTES

Les membres du Club qui participent à ce service sont priés de retirer leurs timbres, soit le lundi 5 juin, soit le jeudi 29 juin - jour de la dernière réunion de l'année philatélique 1971-1972 -. Après cette date, les nouveautés restant entré les mains de Monsieur le Trésorier, seront envoyées aux membres, par RECOMMANDÉ et à LEURS FRAIS. D'avance merci.

DISTINCTION.

C'est avec grand plaisir que nous apprenons que parmi les grands philatélistes appelés à signer le " Roll of Distinguished Philatelists " se trouve Monsieur J. PLANCQUAERT, que nous connaissons très bien au Club Philatélique de Wavre pour les causeries qu'il nous a données, et pour les belles collections que nous avons pu admirer : nous pensons particulièrement aux " Valentines ". La signature de ce parchemin aura lieu à Londres le 25 mai 1972.

Nous présentons à Monsieur J. PLANCQUAERT nos chaleureuses félicitations.

N.B. Rappelons encore que la dernière réunion du Club Philatélique pour l'année 1971-1972 aura lieu le DERNIER jeudi de juin, soit le 29.



A. DE ROTHSCHILD

En 1653, un maistre des requestes, nommé M. de Vélayer, avoit obtenu un privilège ou don du roy pour pouvoir seul establir des boëstes dans divers quartiers de Paris, et avoit ensuite établi un bureau au Palais où l'on vendoit pour un sou pièce certains billets imprimez d'une marque qui lui estoit particulière. Ces billets ne contenoient autre chose que : Port payé, le jour du mois de l'an 1653 ou 1654. Pour s'en servir, il falloit remplir le blanc de la date du jour et du mois auxquels vous écriviez, et après cela vous n'aviez qu'à entortiller ce billet autour de celui que vous écriviez à votre amy et les faire jeter ensemble dans les boëstes. Il y avoit des gens qui avoient ordre de l'ouvrir trois fois par jour et de porter les billets où ils s'adressoient. Outre le billet de port payé que l'on mettoit sur la lettre pour la faire partir, celui qui escrivoit avoit soin, s'il vouloit avoir réponse, d'envoyer un autre billet de port payé renfermé dans la lettre. "

Un collectionneur des plus érudits, M. Feuillet de Conches, possède l'original d'une lettre adressée par Pellisson à son amie Melle de Scudéry, et au bas de laquelle se trouve une mention reproduisant la dernière phrase du passage que nous avons cité. Cette mention prouve que la lettre dont il s'agit a été transportée par la Poste Vélayer; et Pellisson, qui signe son épître du nom romanesque de Pisandre, donne à Melle de Scudéry celui de Sapho, dont on l'appelait assez habituellement à l'hôtel de Rambouillet. Nous empruntons le dessin de cette pièce au journal Le Timbrophile (année 1863) :

<p>Mademoiselle,</p> <p>Mandez-moi si vous savez quelque bon remède contre l'amour ou contre l'absence, et si vous n'en connaissez point, faites-moi le plaisir de vous en enquérir, et au cas que vous en trouverez, de l'envoyer à</p> <p>Votre très-humble,</p> <p>Pisandre.</p>	<p>Pour Mademoiselle SAPHO, demeurant en la rue, au pays des nouveaux Sansonates, à Paris, par billet de port payé.</p>
<p>Outre le billet de port payé que l'on met sur la lettre pour la faire partir, etc. (Voir supra)</p>	

Un autre archéologue, M. d'Auriac, a consacré dans son " Histoire anecdotique de l'Industrie française " quelques lignes à l'invention de Vélayer et a découvert dans les cartons de la Bibliothèque Nationale le texte de l'instruction, publiée en août 1653, pour le service de la petite Poste. Elle s'exprime ainsi :

"On fait à sçavoir à tous ceux qui voudront escrire d'un quartier de Paris en un aultre que leurs lettres et billets seront fidèlement portés, et diligemment rendus à leurs adresses et qu'ils en recevront une prompte réponse, pourvu que, lorsqu'ils escriront ils mettent avec leurs lettres un billet qui portera : port payé, lequel billet sera attaché à la dicte lettre, ou mis autour de la lettre, ou passé dedans, ou mis autour de la lettre, ou mis de telle autre manière qu'ils trouveront à propos, de telle sorte néanmoins que les commis le puissent voir et l'oster aisément. La date sera remplie du jour et du mois qu'il sera envoyé. Le Commis Général qui sera au Palais vendra les billets de port payé à tous ceux qui en voudront avoir pour le prix de un sol tapé la pièce. (tapé: c'est-à-dire frappé à l'effigie royale) Chacun est adverty d'en achepter pour sa nécessité le nombre qu'il lui plaira, afin que , lorsqu'on voudra escrire, l'on ne manque pas pour si peu de chose à faire ses affaires. On pourra aussi achepter de ces billets chez les tourières de couvents, portiers de communautés ou de collèges et gardiens de prisons. Les solliciteurs sont advertys de donner de ces billets à leurs procureurs et clerks, afin qu'ils les puissent informer à tout moment de l'état de leurs affaires, et les pères à leurs enfants qui sont au collège ou en religion, et les bourgeois à leurs artisans..... Les commis commenceront à aller et porter les lettres, afin que chacun aie le loisir d'achepter des billets

o
o o o
o o o o o
o o o
o

(à suivre)

MESSAGERS AILES

Toujours aussi intéressantes et variées, ces " Feuilles ", que je lis chaque fois avec grand plaisir.

A ce propos, j'ai trouvé dans l' "Orient philatélique " de juillet 1934, un article tiré lui-même d'un volume édité par la Poste égyptienne à l'occasion du XIème Congrès postal universel, qui apporte d'intéressants compléments aux renseignements donnés par M. CHARPY sur le Pigeon, auxiliaire de la poste (page 101 du n° 168). Les voici :

" Les historiens arabes disent qu'on se servait de pigeons pour transmettre des lettres vers la fin du VIIIe siècle de l'ère chrétienne. Mais des écrivains chinois rapportent qu'on s'en servait en Chine en 673 et que ce système fut introduit chez eux par les Arabes et les Hindous. Les Egyptiens, au IXe Siècle élevaient des pigeons voyageurs mais il n'est pas certain qu'à cette époque on se servit d'eux d'une façon régulière pour le transport du courrier.

" C'est le Sultan Nour'el Din, monté sur le trône d'ALEP, en 1146, qui eut le premier l'idée d'utiliser les pigeons pour la poste gouvernementale. Par ce système, LE CAIRE était relié à ALEXANDRIE, à DAMIETTE, aux villes principales de Haute-Egypte, à DAMAS par GAZA et JERUSALEM. De DAMAS, des lignes divergeaient vers BIRREDJIK sur l'EUPHRATE, et CESAREE (Kaisarieth), SAIDA, BEYROUTH, TRIPOLI DE SYRIE et BALBECK.

" Ces routes, pour la plupart, coïncidaient avec celles de la poste aux chevaux, mais les relais de pigeons étaient installés à chaque troisième relai de poste, soit à une douzaine de kilomètres les uns des autres?

" Ce rapprochement des pigeonniers permettait d'éviter d'utiliser, pour les parcours de peu d'étendue, des pigeons de race, très chers, et les dangers d'accident étaient en outre considérablement réduits. On s'arrangeait pour que les pigeons accomplissent chaque fois le même trajet dans la même direction, en les déplaçant au moyen de la poste aux chevaux.

" La dépêche était écrite sur un papier mince, d'une préparation spéciale. Une concision sévère était prescrite pour la rédaction de ces dépêches : on y omettait la formule du préambule " Bism Allah " (" au nom d'Allah ") ainsi que les titres du destinataire (sacrifice méritoire de la part d'Orientaux).

" Le Sultan seul avait le droit d'enlever au pigeon la dépêche qu'il apportait. Si l'arrivée avait lieu pendant que le Sultan était à table, il interrompait son repas et si la dépêche parvenait au moment où le souverain dormait, il fallait le réveiller.

(voir suite page 2)